

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/12/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	13	15

L'an 2020, le 18 Décembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marsac-sur-Don s'est réuni à la Salle les 3 Arches, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur De TROGOFF Hervé, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 11/12/2020. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 22/12/2020.

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. De TROGOFF Hervé, Maire, Mmes : FIOT Nathalie, MONNIER Sarah, PINSON-LERAY Géraldine, SALMON Karen, WEILAND Coralie, MM : COUROUSSÉ Gilles, NAËL Benoît, POUPARD Dominique, ROPTIN Michel, ROUILLON Gérard, TISSOT Yves et VICET Régis

Excusée ayant données procuration : Mmes : DELORME Julie (pouvoir à POUPARD Dominique), TEMPLE Aurélie (pouvoir à ROUILLON Gérard)

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 22/12/2020
Et
Publication ou notification du :

Excusé(es) : Mmes : BOURDEAU Odile, GELLÉ Béangère, MM : JACQMIN Philippe, LE CALOCH Christian

A été nommé(e) secrétaire : ROPTIN Michel

2020_071 – Décision modificative n°2

Exposé

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget principal 2020,

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2020 :

INVESTISSEMENT

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total D-020 Dépenses imprévues (investissement)	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-202 : Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-20231 Frais d'études	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	5 064,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	5 064,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D- 2315 : Installations, matériel et outillage techniques	4 936,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Total D 23 : Immobilisations en cours	4 936,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	13 000,00 €	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €

Total Général	0,00 €	0,00 €
---------------	--------	--------

Il s'agit de permettre le financement des études (terrain sportif, extension de l'école publique) démarrées sur 2020.

Pour cela, il convient de :

- Diminuer les crédits de 3 000€ pour les dépenses imprévues ;
- Diminuer les crédits de 5 064€ prévus aux installations générales, agencements et aménagements divers et de 4 936 € les crédits liés aux installations, matériel et outillage techniques.
- Augmenter les crédits de 13 000€ répartis comme suit :
 - o 3 000€ pour les frais de réalisation des documents d'urbanisme et numérisation du cadastre ;
 - o 10 000€ pour les frais d'études

Compte-tenu de ce qui précède, il est proposé au conseil municipal d'approuver la décision modificative n° 2.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'APPROUVER la décision modificative n° 2 telle que présentée ci-dessus

A l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/12/2020
Le Maire
Hervé De TROGOFF

